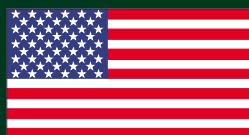




L'ALÉNA

après sept ans

*Faire fructifier un partenariat
nord-américain*





L'ALÉNA fonctionne

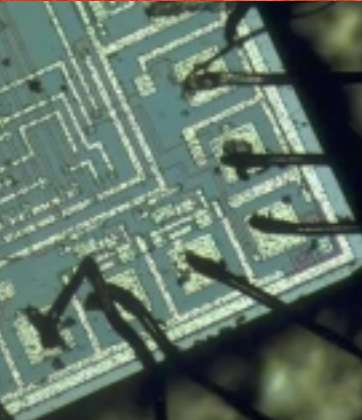
La mise en oeuvre de l'ALÉNA, amorcée il y a sept ans, a créé la plus grande zone de libre-échange au monde, qui réunit maintenant 406 millions de personnes produisant des biens et services d'une valeur de plus de 11 billions de dollars US. Le démantèlement des barrières commerciales et l'ouverture des marchés ont entraîné une croissance de l'économie et de la prospérité dans chacun des trois pays. Nous demeurons déterminés à mener à terme la mise en oeuvre de l'ALÉNA afin de faciliter encore davantage le commerce et l'investissement en Amérique du Nord. De plus, nous tablons sur nos succès dans le cadre de l'ALÉNA pour coopérer davantage entre nous, au sein de l'hémisphère et dans les forums mondiaux.



Expansion du commerce et de l'investissement

En abaissant les barrières commerciales et en établissant des règles commerciales claires, l'ALÉNA a étendu les perspectives d'échanges et d'investissement aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Depuis 1994, le volume total des échanges entre les trois partenaires de l'ALÉNA est passé de 297 milliards de dollars US à 676 milliards de dollars US en 2000, soit une augmentation de 128 pour cent. Chaque jour, les parties à l'ALÉNA effectuent des échanges trilatéraux d'une valeur de près de 1,8 milliards de dollars US. (Chaque pays a fourni ses données d'importation sur une base douanière. Sources : U.S. Department of Commerce (USDOC), Statistique Canada, Banque du Mexique)

- Les exportations de marchandises du Canada vers ses partenaires de l'ALÉNA ont augmenté beaucoup plus rapidement que ses exportations de marchandises vers le reste du monde. De 1993 à 2000, la valeur en dollars US des exportations canadiennes de marchandises vers les États-Unis et le Mexique a augmenté de 109 pour-cent, passant de 112 milliards de dollars US en 1993 à 235 milliards de dollars US en 2000. Cette croissance de 109 pour cent est nettement supérieure à la croissance de 29 pour cent des exportations vers le reste du monde au cours de la même période.
- De même, les exportations du Mexique vers ses partenaires de l'ALÉNA se sont élevées à 154 milliards de dollars US en 2000, soit 238 pour cent de plus qu'en 1993, l'année précédant le début de la mise en oeuvre de l'ALÉNA. En fait, au cours des sept dernières années, la croissance des exportations a compté pour plus de la moitié de la croissance réelle du PIB au Mexique.
- Les exportations américaines de biens vers des partenaires de l'ALÉNA ont plus que doublé entre 1993 et 2000, une croissance nettement supérieure au taux de croissance de 52 pour cent des exportations vers le reste du monde au cours de la même période.



Depuis 1994, l'investissement dans les pays de l'ALÉNA a été dynamique et croissant en raison d'un cadre juridique qui procure certitude et transparence. À mesure que les trois économies ont crû, l'Amérique du Nord est devenue un aimant pour l'investissement étranger direct de toutes provenances. En 1999, le stock d'investissement étranger direct dans la zone de l'ALÉNA atteignait 1,3 billions de dollars US, soit environ 28 pour cent du total mondial. De ce montant, 1,1 milliards de dollars US étaient investis aux États-Unis, 166 milliards de dollars US au Canada et 72 milliards de dollars US au Mexique. Cet investissement étranger direct a contribué au développement et à la croissance économiques à la grandeur de l'Amérique du Nord. (Source: CNUCED)


- Aux États-Unis, le stock d'investissement étranger direct a augmenté de plus de 500 milliards de dollars US entre 1993 et 1999.
- L'investissement étranger direct au Canada a augmenté de 57 pour cent de 1993 à 1999.
- Depuis 1994, l'entrée annuelle moyenne de capitaux au Mexique représente trois fois le montant annuel reçu au cours des sept années précédant l'Accord, et le stock total d'investissement au Mexique a augmenté de 72 pour cent.



Croissance de l'emploi

L'accroissement des échanges commerciaux a entraîné une croissance de l'emploi et de la prospérité dans chacun des trois pays. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, l'emploi a augmenté dans chacun des trois pays de l'ALÉNA. En effet, au cours des sept premières années de l'ALÉNA :

- l'emploi au Canada a connu une croissance de 16 pour cent, générant 2,1 millions de nouveaux emplois;
- l'emploi au Mexique a connu une croissance de 28 pour cent, générant 2,7 millions de nouveaux emplois; et
- l'emploi aux États-Unis a connu une croissance de 12 pour cent, générant 15 millions de nouveaux emplois.



Au Mexique, le secteur des exportations est le chef de file de la création d'emplois : plus de la moitié des nouveaux emplois créés entre 1994 et 2000 étaient liés aux activités d'exportation. En 2000, les emplois américains dépendant des exportations de marchandises vers des pays de l'ALÉNA totalisaient environ 2,9 millions d'emplois, par rapport à 914 000 emplois en 1993, l'année précédant l'entrée en vigueur de l'Accord.



Retombées économiques

Un des principaux effets de l'ALÉNA a été de rediriger graduellement le capital et les nouvelles perspectives d'emploi dans chacun des trois pays vers des utilisations plus productives. L'ALÉNA a contribué à hausser les niveaux de vie. Le commerce a entraîné le développement et la diffusion des technologies, un accroissement de la productivité et la création d'emplois plus nombreux et mieux rémunérés dans chacun des trois pays. Aux États-Unis, les emplois dépendant des exportations de biens offrent des salaires en moyenne de 13 à 18 pour cent supérieurs à la moyenne nationale des salaires aux États-Unis. Au Mexique, les emplois du secteur manufacturier axés sur l'exportation offrent des salaires de près de 40 pour cent supérieurs à ceux du reste de l'industrie manufacturière.

En outre, les ménages et les entreprises ont aussi bénéficié de l'élimination des droits de douane sur les importations visées par l'ALÉNA, cette élimination ayant contribué à modérer les prix des produits de consommation et des intrants des entreprises. La libéralisation des échanges est un bienfait des plus avantageux pour les fabricants, qui profitent d'une offre plus grande d'intrants à des prix leur permettant d'être concurrentiels à l'échelle mondiale. L'ALÉNA a contribué à la croissance économique dans les trois pays en créant un environnement propice à l'investissement et en abaissant les coûts de production. En fait, au cours des sept premières années d'application de l'ALÉNA, la production en Amérique du Nord a connu une croissance de plus de 30 pour cent, par rapport à une croissance légèrement inférieure à 20 pour cent au cours des sept années précédentes.

L'ALÉNA a fait baisser les prix et a étendu les choix pour les consommateurs dans chacun des trois pays. Grâce à des droits de douane moins élevés, les familles paient moins cher les produits qu'elles achètent. La libéralisation des échanges a rendu les biens plus accessibles. En 2003, la quasi-totalité des échanges trilatéraux seront exempts de droits, ce qui contribuera à étendre encore davantage les bénéfices du libre-échange.

Protection de l'environnement

Les partenaires de l'ALÉNA reconnaissent l'importance de la protection de l'environnement pour les générations futures. Par le biais de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), nous promouvons l'application efficace des lois environnementales. La Commission de coopération environnementale (CCE), créée en vertu de l'ANACDE, dispose de programmes lui permettant de développer de l'information régionale, une vaste expertise technique et des politiques lui permettant de mettre en oeuvre des programmes de coopération trilatérale. La CCE s'est attaquée à des questions liées au commerce et à la production agricole durable, à l'interdiction de produits chimiques dangereux (tels que le D.D.T.) en Amérique du Nord, à l'élaboration de lignes directrices sur les systèmes de gestion environnementale à l'intention des entreprises, de même qu'à une stratégie de conservation de la faune et de la flore sauvages et des écosystèmes naturels en Amérique du Nord.

En outre, les États-Unis et le Mexique collaborent par le biais de la Border Environment Cooperation Commission (BECC, Commission de coopération dans le domaine de l'environnement frontalier) et de la North American Development Bank (NADBank, Banque nord-américaine de développement) en vue d'élaborer et de financer une infrastructure environnementale dans le région de la frontière États-Unis/Mexique. Depuis 1994, ces organismes ont contribué à l'élaboration de plus de 30 projets, maintenant réalisés ou en cours de réalisation, d'un coût cumulatif total de près de 1 milliard de dollars US. Ces projets, une fois réalisés, profiteront à plus de 9 millions de résidents des États-Unis et du Mexique, et de nouveaux projets continueront d'être élaborés sur une base continue.

Respect de normes minimales du travail

Par le biais de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT), les partenaires de l'ALÉNA promeuvent l'application efficace de leurs législations du travail. Ils cherchent à améliorer les conditions de travail et les niveaux de vie, et ils sont déterminés à promouvoir des normes minimales du travail dans chacun des trois pays. Des commentaires du public formulés dans le cadre de l'ANACT ont mené à des audiences publiques, des consultations ministérielles et des plans d'action pour répondre aux préoccupations. En outre, les partenaires de l'ALÉNA ont établi des programmes de coopération et des échanges techniques en rapport avec des questions touchant les relations industrielles, la santé et la sécurité, le travail des enfants, l'égalité des sexes et les travailleurs migrants.

Les perspectives d'avenir

Les partenaires de l'ALÉNA sont déterminés à mener à terme la mise en oeuvre intégrale de l'Accord conformément au calendrier établi. Sept années de croissance des échanges commerciaux, de l'emploi et de l'investissement, de même que de meilleures perspectives pour les citoyens de chacun des trois pays, ont démontré que l'ALÉNA fonctionne et continuera de fonctionner.

Les partenaires tablement sur le succès de l'Accord en accroissant la coopération dans le cadre de forums régionaux et mondiaux tels que les négociations en vue d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

"Nous nous sommes réunis à titre de chefs d'État du Canada, du Mexique et des États-Unis, des voisins nord-américains qui partagent des valeurs et des intérêts communs. Les liens qui nous unissent - humains, sociaux, culturels et économiques - se renforcent de plus en plus. La pleine réalisation du formidable potentiel de l'Amérique du Nord constitue un objectif que nous partageons tous."

- Déclaration conjointe du premier ministre Jean Chrétien, du président Vicente Fox et du président George Bush lors du Sommet des Amériques, 22 avril 2001

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'ALÉNA, veuillez visiter nos sites Web :

Canada : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

États-Unis : <http://www.ustr.gov>

Mexique : <http://www.economia.gob.mx>



Pierre S. Pettigrew
*Ministre du Commerce
international du Canada*



Robert B. Zoellick
*Représentante au
Commerce des États-Unis*



Luis Ernesto Derbez
*Secrétaire de l'économie
du Mexique*

